

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU
 CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2015**

L'an deux mil quinze, le onze mai, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

Nombre de membres affectés au conseil municipal : 15
 En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 14

Présents : Bernard MICHON ; Coralie BOURDELAIN ; Thierry MAZILLE ; Jean-Marc BELLEVILLE ; Catherine REAULT ; Laurence LEROUX ; Sandrine GAYET ; Lionel FIAT ; Jean-Paul BELLIN ; Alain GUMET ; Frédéric GEROMIN ; Stéphane MASTROPIETRO
 Absents : Christophe DESROSET

Procurations : Vincent PELLETIER à Bernard MICHON ; Céline BERNGAUD à Stéphane MASTROPIETRO

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.
 Thierry MAZILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Date de la convocation : 5 mai 2015

| n° délibération | objet de la délibération | VOTE | | | Adoption |
|-----------------|---|------|--------|------------|----------------------|
| | | pour | contre | abstention | |
| 1 | Demande de subvention pour travaux de confortement du Pont des Martinots | 14 | 0 | 0 | Adopté à l'unanimité |
| 2 | Demande de subvention pour travaux sur réseau d'eau potable | 13 | 0 | 1 | Adopté à la majorité |
| 3 | Délibération budgétaire modificative n°3 du budget communal | 14 | 0 | 0 | Adopté à l'unanimité |
| 4 | Répartition partielle des la subvention inscrite au budget primitif non affectée | 14 | 0 | 0 | Adopté à l'unanimité |
| 5 | Nouvel accord local de répartition des sièges de conseiller communautaire de la CCPEG | 14 | 0 | 0 | Adopté à l'unanimité |

Séance levée à 21h30